

LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

PROTOCOLE SANITAIRE

SYNTHESE



RENTREE 2020



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

PRINCIPES GÉNÉRAUX	3
CAPACITÉ D'ACCUEIL	8
FICHES THÉMATIQUES	11
FICHE 1 : NETTOYAGE ET DÉSINFECTION	11
FICHE 2 : TOILETTES et SANITAIRES	13
FICHE 3 : ACCUEIL DES ÉLÈVES	14
FICHE 4 : SALLES DE CLASSE	16
FICHE 5 : GESTION DES CIRCULATIONS	17
FICHE 6 : DEMI-PENSION	18
FICHE 7 : RÉCRÉATION	19
FICHE 8 : THÉMATIQUE ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES	20
FICHE 9: ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES	21
FICHE 10 : PERSONNELS	22
FICHE 11 : TRANSPORTS SCOLAIRES	24
FICHE 12 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE	25
PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID	26
FICHE ANNEXE : ORGANISATION PEDAGOGIQUE	27

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Présentation du guide

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles après la période de fermeture dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Il est constitué d'une présentation des principes généraux du protocole et de fiches exposant les mesures et les modalités de contrôle pour chacune des thématiques suivantes :

- nettoyage/désinfection des locaux sanitaires
- accueil des élèves
- salles de classe
- gestion de la circulation des élèves et des adultes
- gestion de la demi-pension
- récréations
- activités sportives et culturelles
- enseignements spécifiques : éducation musicale, scientifique...
- personnels
- cas suspect ou avéré

Il repose sur cinq fondamentaux :

- ❖ **le maintien de la distanciation physique ;**
- ❖ **l'application des gestes barrière ;**
- ❖ **la limitation du brassage des élèves ;**
- ❖ **le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;**
- ❖ **la formation, l'information et la communication.**



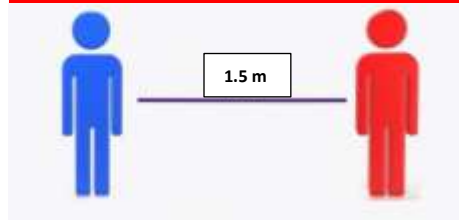
Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Les personnels procèdent de la même manière.

Les infirmières de l'établissement apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

Le maintien de la distanciation physique



La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre cinquante entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

L'organisation mise en place dans les écoles doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter, notamment pour les classes de maternelle.

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.



Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès immédiat à un point d'eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'école
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- avant et après chaque repas
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

Le respect des gestes barrière en milieu scolaire fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève ainsi qu'à ses éventuels besoins éducatifs particuliers.

Le port du masque

Pour les personnels

Le lycée français international de Bahreïn demande à tous ses personnels de porter systématiquement des masques dits « grand public » au sein de l'école ou exceptionnellement des visières pour le déroulement des cours en classe.

Pour les élèves

Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves à partir des classes élémentaires, le port du masque n'est pas obligatoire.

Pour les élèves de collège/lycée, le port du masque est obligatoire.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque inter cours et pendant chaque récréation en présence uniquement d'un adulte, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux. Pour les locaux équipés d'une ventilation mécanique, son bon fonctionnement est contrôlé et les filtres changés très régulièrement.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Afin de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents, chaque classe restera dans la même salle avec des tables attribuées à chaque élève. Seuls les cours de LV et de sciences seront concernés par les changements d'élèves.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Chaque jour, le nettoyage habituel et une désinfection aura lieu avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces.



La formation, l'information et la communication

La direction du lycée établit un plan de communication détaillé à destination des cibles ci-après. Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Le personnel

Les enseignants ainsi que tous les autres personnels sont formés par tous moyens aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant. Cette formation s'appuie notamment sur les prescriptions du présent guide, notamment celles figurant dans les fiches thématiques. **Cette formation doit être dispensée et adaptée à l'âge des élèves pris en charge, dans toute la mesure du possible, avant la reprise des cours.**

Le site internet « e-Bug ! », validé par le ministère français de l'Education Nationale, propose des ressources qui peuvent être utilisées par le corps enseignant pour favoriser l'appropriation des réflexes en matière d'hygiène. Il est accessible par le lien suivant : <https://e-bug.eu/#France>.

Le personnel médical de l'établissement apporte son appui à ces actions de formation.

L'ensemble du personnel a la responsabilité de l'application du protocole sanitaire à tout moment par les élèves.

Les parents

Ils sont **informés clairement**, dans les jours qui précèdent la rentrée (*liste non exhaustive à compléter selon les conditions d'organisation*) :

- des conditions d'ouverture de l'école
- de leur rôle actif dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, masques, gel hydroalcoolique...*)
- de la surveillance de l'apparition de symptôme chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 37,5°C)
- des moyens mis en œuvre pour un cas suspecté ou avéré chez un élève ou un personnel,
- de l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école
- des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie
- de l'organisation de la demi-pension et du transport scolaire

Les élèves

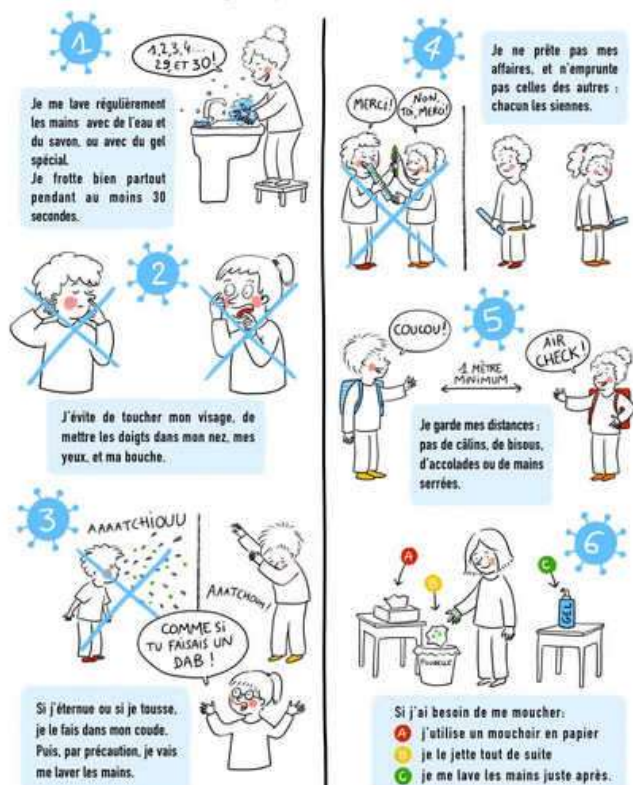
Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient de la part de leurs enseignants d'une **information pratique, basée sur le présent guide, sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains...** Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel. Le personnel médical de l'établissement apporte également son appui à ces actions de sensibilisation.

Une attention particulière doit être apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrière et de distanciation par une pédagogie, des supports ou le cas échéant un accompagnement adapté.

Chaque élève bénéficie de séances d'éducation à la santé, adaptées à l'âge, concernant les différentes sortes de microbes (dont les virus), leur transmission, les moyens de prévention efficaces. Celles-ci permettent la prise de conscience et la connaissance d'une information exacte.

Exemple de documents à proposer aux élèves :

Les 6 gestes barrières



www.cocovirus.net

Porter un masque



www.cocovirus.net



J'ai un super-pouvoir:
j'ouvre cette porte



• www.cocovirus.net •

Les symptômes à surveiller

Fièvre

(chaud, froid,
mal partout...)

**Difficulté
à respirer**

Fatigue

**Mal
de tête**

Si je ressens l'un de
ces symptômes, je
dois le dire à un adulte.

**Nez
qui coule**

**Mal de
gorge**

**Toux
fréquente**

**Éternuements
excessifs**

• www.cocovirus.net •

CAPACITÉ D'ACCUEIL

La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.

Avant la rentrée des élèves, les salles de classe seront organisées de manière à respecter une distance d'au moins un mètre cinquante entre les élèves. Un maximum de 16 élèves accueillis en présentiel par salle est fixé. Si des élèves inscrits en distanciel souhaitent réintégrer le dispositif d'enseignement en présentiel (sur demande écrite des parents), ce sera sous réserve du respect de la capacité d'accueil.

La salle doit être ventilée (naturellement ou mécaniquement).



PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE 1: NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Mesures à appliquer

Dispositions communes

Nettoyage avant la reprise : « nettoyage approfondi »

- ❖ Les protocoles habituels de nettoyage lors de la rentrée scolaire sont appliqués

Nettoyage après la reprise : « nettoyage habituel »

- ❖ Chaque soir, en dehors de la présence d'élèves ou personnel : Les équipes de nettoyage habituelles interviennent dans toutes les salles et espaces de l'établissement. Le nettoyage sera combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection. En l'absence de désinfectant- virucide, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée. Ne pas utiliser d'aspirateur.
- ❖ Aérer les locaux et salles de classes à chaque interours.
- ❖ Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.
- ❖ Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés :
 - sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, etc. ;
 - points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, etc.
 - Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés avant et après utilisation par le biais de lingettes en tissu réutilisables Elles subiront chaque jour et avant chaque réutilisation un lavage à 60°C.



PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE 1: NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre élève, procéder à un nettoyage de désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple).
- ❖ Changer le linge dès que nécessaire. Les bavoirs ou serviettes sont individuels et lavés dès qu'ils sont souillés.
- ❖ Laver périodiquement les couvertures individuelles utilisées dans les dortoirs si nécessaires.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre élève, procéder à un nettoyage de désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple).

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Si un matériel doit être transféré d'un élève (professeur) à un autre élève (professeur), ou à chaque changement de salle ou de place de l'élève ou du professeur, procéder à un nettoyage de désinfection (à l'aide de tissu prévu à cet effet). Des carrés de tissus réutilisables seront distribués aux élèves. Ils leur serviront au nettoyage approfondi de leur table et matériel dès que nécessaire dans la salle habituelle ou à chaque nouvelle place utilisée (cantine, sciences...). La distribution de liquide désinfectant est sous la responsabilité de l'adulte encadrant. Les carrés de tissu seront lavés chaque soir à 60°C avant redistribution.



PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE 2: TOILETTES et SANITAIRES

Mesures à appliquer

Dispositions communes

Sanitaires

- ❖ Limiter le nombre de personnes présentes dans les sanitaires afin de respecter la distanciation physique. Gérer les flux d'élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe).
- ❖ Demander aux élèves de se laver les mains avant et après l'usage des WC.
- ❖ S'assurer régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement des consommables des toilettes (*savon liquide, papier toilettes, essuie-mains à usage unique, etc.*).
- ❖ S'assurer du nettoyage approfondi quotidien et de la désinfection régulière des surfaces. Renforcement des équipes spéciales de nettoyage des toilettes : 4 personnes supplémentaires par bâtiment toute la journée.
- ❖ Aérer très régulièrement les sanitaires et changer les poubelles dès que nécessaire.
- ❖ Un personnel d'entretien de la société sous-traitante sera présente devant la porte des sanitaires pour nettoyer après les passages des élèves.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ S'assurer du lavage des mains

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ S'assurer du lavage des mains

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Sans objet

PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE 3 : ACCUEIL DES ÉLÈVES

Mesures à appliquer

Dispositions communes

- ❖ Placer un ou plusieurs accueillants aux entrées de l'école pour filtrer les arrivées et le flux de personnes avec test de température. Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par tous moyens possibles (panneaux, marquage au sol, rubalise, barrière, etc.)
- ❖ Port du masque obligatoire pour tous sauf les élèves de primaire. Chaque élève apportera au moins 2 masques propres par jour. Des solutions hydroalcooliques seront à disposition en plusieurs points (accueil, chaque salle de classe...).
- ❖ Assurer un accès direct en classe sans pause ou autre zone d'attente collective. Hymne diffusé dans la classe.
- ❖ Identifier un sens unique de circulation. Assurer une signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert, etc.).
- ❖ **Intercours et circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés. Il est recommandé également de privilégier le déplacement des professeurs plutôt que celui des élèves et donc d'attribuer une salle à une classe (en dehors des salles spécialisées)
- ❖ Il n'est pas permis aux parents de rentrer dans les bâtiments de l'école sauf en cas de nécessité ou rendez-vous exceptionnel. Les parents pourront communiquer avec l'administration uniquement via le téléphone, email ou autres.
- ❖ Pour les plus jeunes, un seul parent est autorisé à accompagner son enfant en respectant la distanciation et ne restant pas plus de 10 minutes.
- ❖ Informer régulièrement les familles de la situation de l'école par les moyens habituels (affichage, courriels, site Internet, etc.) : nombre d'enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire, etc.
- ❖ Les élèves devront monter l'un derrière l'autre en laissant 1.5 mètre de distance. Des signalétiques seront disposées dans les escaliers.
- ❖ Les élèves resteront dans leur salle de classe le plus souvent possible et ne devront pas se déplacer au sein de la classe.

PROTOCOLE SANITAIRE LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE 3: ACCUEIL DES ÉLÈVES

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Organiser et contrôler le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre).
- ❖ Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école ASEM.
- ❖ L'ensemble des cours se terminera à 12h30.
- ❖ Les élèves ne devront pas être regroupés au coin regroupement, chacun aura dès son arrivée le même coin jeux avec les mêmes jeux pour la journée.
- ❖ Chaque élève aura une place définie dans la classe.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Les élèves goûteront dans la classe avant de sortir pour une pause.
- ❖ L'ensemble des cours se terminera à 12h40.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ L'emploi du temps sera respecté en intégralité.
- ❖ Le port de la visière est autorisé uniquement en classe.
- ❖ Pas de sortie de la classe aux interours (sauf accès toilettes limité et surveillé). Responsabilisation des élèves.



FICHE 4 : SALLES DE CLASSE

Mesures à appliquer

Dispositions communes

Avant l'entrée en classe

- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes ventilées naturellement).
- ❖ Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect de la distanciation physique. Etiquettes de tables nominatives.
- ❖ Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives.
- ❖ Laisser les portes ouvertes autant que possible (sauf maternelles).
- ❖ Postes professeurs : claviers, souris, télécommandes seront munis d'un film plastique pour un nettoyage plus efficace entre chaque utilisateur.

Pendant la classe

- ❖ Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- ❖ Veiller à l'absence d'échange d'objets personnels.
- ❖ Désinfecter le matériel pédagogique avant chaque utilisation.

À la fin de la classe

- ❖ Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie.
- ❖ Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques.
- ❖ Ouvrir les fenêtres pour ventiler au moins 10 minutes à chaque intercours ou pause en présence exclusive d'un adulte.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

❖ Avant l'entrée en classe

Vérifier le bon aménagement de la salle de classe dans le respect de la distanciation physique.
Les parents ne rentreront pas dans la salle de classe le matin.

Pour la récupération des élèves à 12h30, les parents (un seul par enfant) se placeront dans le couloir sur les stickers prévus à cet effet. Ils rentreront dans la classe et sortiront par la porte extérieure.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Pour la récupération des élèves à 12h30, les parents (un seul par enfant) devront se présenter devant les élèves en respectant la distanciation à 5 endroits différents de l'école, voir gestion des circulations

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Sans objet.



FICHE 5 : GESTION DES CIRCULATIONS

Mesures à appliquer

Dispositions communes

- ❖ Définir un sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation : affichage des plans de circulation avec signalétique facile à comprendre et visible (panneaux, fléchages, couleurs rouge/vert, etc.).
- ❖ Portes maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Ce principe ne doit pas faire obstacle aux règles d'évacuation incendie (par exemple les portes coupe-feu non asservies doivent être maintenues fermées).
- ❖ Faire respecter le principe de distanciation physique dans les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.
- ❖ Port du masque obligatoire pour tous.
- ❖ Décaler les horaires de pause pour limiter le nombre d'élèves dans les couloirs et donc le croisement.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Pas de gobelets dans les fontaines à eau. Seul remplissage possible de gourdes individuelles.



Mesures à appliquer

Dispositions communes

Avant le repas

- ❖ Organiser la demi-pension de manière à respecter les gestes barrière et le principe de distanciation physique.
- ❖ Concevoir l'organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements de groupes d'élèves.
- ❖ En cas d'impossibilité de restauration dans les lieux habituels dans le respect des prescriptions précédentes, la restauration pourra se faire en salle de classe sous la surveillance d'un adulte.
- ❖ Veiller à la désinfection du plan de prise de repas.

Pendant le repas

- ❖ Veiller au respect du lavage des mains avant et après repas.
- ❖ Proscrire l'utilisation de micro-ondes collectifs.

Après le repas

- ❖ S'assurer du nettoyage approfondi du matériel et des équipements communs (tables, chaises, etc.) avant l'arrivée des élèves puis entre chaque utilisateur.
- ❖ Aérer le local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres.
- ❖ S'assurer de l'évacuation de poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Pas de prise de repas sur place

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Pas de prise de repas sur place.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Lunchbox individuelle uniquement. Pas de mise à disposition de four micro-onde. Prévoir repas froid et suffisamment d'eau.



FICHE 7: RÉCRÉATION

Mesures à appliquer

Dispositions communes

- ❖ Eviter les croisements de classes et d'élèves :
 - échelonner les temps de récréation ;
 - éviter les regroupements de niveaux différents ;
 - adapter et réduire les temps de récréation en fonction de l'effectif présent ;
 - organiser les plannings de récréation et définir les modalités de signalement de début et de fin de récréation ;
 - faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves (une matérialisation pourra être envisagée) ;
 - organiser les départs et retours en classe par groupes adaptés pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.
- ❖ Adapter la surveillance à l'effectif présent en récréation.
- ❖ Port du masque obligatoire pour tous (sauf maternelles et primaire).
- ❖ Veiller au respect des gestes barrière et de la distanciation physique dans les jeux extérieurs.
- ❖ Proscrire les jeux de contact et de ballon, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées.
- ❖ Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise, etc.) ou assurer une désinfection régulière adaptée.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Pas de sortie dans la cour pendant les récréations. Le temps de pause s'effectuera dans les classes avec passage aux toilettes règlementé.



FICHE 8 : ACTIVITÉS SPORTIVES

Mesures à appliquer

Dispositions communes

En cas de recours à des installations extérieures à l'école dont le fonctionnement est autorisé, elles devront répondre aux prescriptions du présent protocole.

Activités sportives

- ❖ Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive. Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- ❖ Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'adulte) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

Habillage/déshabillage

- ❖ Demander aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (peluches, doudous, etc.) individuellement.

Activités sportives

- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

Activités sportives

- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent leur tenue de sport dès le matin.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

Activités sportives

- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent leur tenue de sport dès le matin (sauf maillot de bain pour activité natation).



FICHE 9 : ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

Langues vivantes, sciences

Mesures à appliquer

Dispositions communes

- ❖ Les enseignements spécifiques de sciences ou par groupes de langues seront maintenus dans les salles spécialisées.
- ❖ Dans la mesure du possible, limiter au strict nécessaire le recours au matériel pédagogique manipulé par plusieurs élèves et prévoir des modalités de désinfection adaptées.
- ❖ Privilégier des démonstrations par l'enseignant ou à l'aide de vidéos.
- ❖ Si du matériel pédagogique mutualisé doit être utilisé :
 - organiser des activités individuelles pour éviter les échanges de matériel ;
 - s'assurer que le matériel pédagogique est nettoyé et désinfecté après utilisation, si possible à l'aide d'une lingette désinfectante.
- ❖ En complément du protocole de nettoyage quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi de l'espace de travail est réalisé par chaque élève à son arrivée et à son départ à l'aide des tissus et liquide désinfectant prévus à cet effet.

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Sans objet.

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Sans objet.



Mesures à appliquer

Dispositions communes

Consignes générales pour l'ensemble du personnel (enseignant et non enseignant)

Pour mémoire, le port d'un masque grand public est obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations. C'est notamment le cas dans les salles de classe, pendant la circulation au sein de l'école, ou encore pendant la récréation. Le port d'une visière est possible à la place du masque pour le temps des cours uniquement.

- ❖ Appliquer les gestes barrière.
- ❖ Maintenir la distance d'au moins 1.5m dans les salles, files et en croisement de flux piéton.
- ❖ Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel médical et celui assurant le nettoyage.
- ❖ Prendre connaissance des consignes propres à l'école.
- ❖ Nettoyer systématiquement le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, etc.) partagé par plusieurs personnes pendant le travail en appliquant des modalités de désinfection adaptées.
- ❖ Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris).
- ❖ Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'école.
- ❖ Limiter les horaires de présence dans les parties communes et les repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles des maîtres, etc.).
- ❖ Rappeler très régulièrement les consignes aux élèves et veiller à leur respect.
- ❖ Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : poste de travail, clavier, souris, matériel, etc.



FICHE 10: PERSONNELS

Personnel d'accueil

- ❖ Privilégier une séparation physique entre le personnel d'accueil et les visiteurs.
- ❖ Lorsqu'il y a une loge d'accueil, respecter la distanciation physique à l'intérieur du local.
- ❖ Mettre à disposition des solutions hydroalcooliques.
- ❖ Prise de température pour toute personne entrant dans l'établissement (notée sur un cahier).

Personnel extérieur à l'école

- ❖ Mettre à proximité de l'accueil du gel hydroalcoolique afin que le personnel extérieur puisse se désinfecter les mains après l'ouverture/fermeture des portes ou manipulation d'objet.
- ❖ Port du masque obligatoire.

Livraison (personnel extérieur)

- ❖ Réaliser la remise et signature des documents de transport sans contact entre les personnes.
- ❖ S'assurer que les chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis devant l'accueil de l'école en mettant en œuvre des méthodes alternatives qui confirment la bonne livraison sans nécessairement recueillir la signature du destinataire.
- ❖ Adapter le protocole de sécurité en ajoutant le risque Covid-19.

Locaux pour le personnel

Salle de réunion / salle des maîtres

- ❖ Utiliser des sièges distants d'au moins 1.5m et éviter de s'asseoir face à face.
- ❖ Nettoyer et désinfecter avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou les désinfecter avant usage (feutres, télécommande).
- ❖ Aérer régulièrement (au moins toutes les heures 10 minutes).
- ❖ Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée).
- ❖ Mettre à disposition de gel hydro alcoolique, notamment s'il y a échange de documents papier.

Bureaux

- ❖ Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour ou veiller au bon fonctionnement de la ventilation.
- ❖ Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs, etc.).

Accueil de parents

- ❖ Privilégier la communication à distance.



FICHE 11: TRANSPORTS SCOLAIRES

Transport scolaire réalisé par un sous-traitant :

Mesures sanitaires

Les mesures suivantes seront appliquées :

- ❖ Port du masque obligatoire pour le conducteur, les élèves (sauf maternelles et primaire) et la nanny.
- ❖ Nettoyage systématique des autocars par les entreprises de transport. Le nettoyage sera opéré a minima deux fois par jour, avant le départ et à l'arrivée.
- ❖ Préconisation de limitation de l'utilisation de la climatisation ou du chauffage dans les autocars autant que les conditions climatiques le permettent.
- ❖ Un personnel d'accueil (nanny) sera responsable de faire respecter les consignes.

Mesures de distanciation sociale

- ❖ Les élèves monteront les uns après les autres dans le bus en commençant par les places arrière du véhicule.
- ❖ Chaque élève aura une seule et même place pendant le trimestre.
- ❖ Le placement dans l'autocar s'effectuera sur la base d'un élève par banquette, en quinconce d'un rang à l'autre. Il est préconisé d'identifier les sièges à ne pas occuper. Ce principe est valable autant que les effectifs le permettent.
- ❖ Les élèves descendront un par un en laissant une distance entre chaque élève.



FICHE 12: ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le ministère de l'Éducation nationale de Bahreïn a laissé le choix aux parents de remettre leurs enfants en classe ou de les laisser à la maison.

Il est demandé d'offrir une qualité équivalente entre les deux groupes d'élèves.

Un sondage a été lancé le 15 août pour demander aux parents de se positionner

Le lycée français de Bahreïn propose l'organisation pédagogique suivante

Organisation technique

- ❖ Arrivée dans les classes ouverture des portes 7.30 am
- ❖ Hymne en classe 7.40
- ❖ Chaque élève devra garder la même place toute la journée
- ❖ Scolarisation des élèves tous les jours de la semaine
- ❖ Echelonnement des heures de récréations
- ❖ Pas de cafétéria
- ❖ Peu de déplacement des classes, les enseignants changeront de classes si nécessaire

Organisation pédagogique

- ❖ Les enseignements auront lieu en présentiel pour la grande majorité des élèves
- ❖ Pour les élèves en distanciel, ils seront connectés via la plateforme Zoom à la classe
- ❖ Les élèves en distanciel auront la possibilité d'intervenir de façon structurée auprès de l'enseignant en signalant leur demande.
- ❖ Les activités écrites des élèves en distanciel seront envoyées à l'enseignant sur Google Classroom / PRO-NOTE
- ❖ Les élèves en distanciel devront respecter une charte de bonne conduite

Dispositions spécifiques « école maternelle »

- ❖ Goûter en classe, prévoir un goûter simple avec une gourde d'eau
- ❖ Il n'y a pas de phase de regroupement
- ❖ Le distanciel en maternelle sera pris en charge par des adultes en alternance
- ❖ Il est possible en fonction des effectifs que la classe soit dédoublée
- ❖ La motricité aura lieu dans le patio.

Dispositions spécifiques « école élémentaire »

- ❖ Goûter en classe, prévoir un goûter simple avec une gourde d'eau
- ❖ Les devoirs et autres activités à la maison seront inscrits sur « Google Classroom »
- ❖ EPS 1 fois par semaine à l'école
- ❖ La pratique des langues sera réduite à 2 heures anglais et 2 heures arabe par semaine

Dispositions spécifiques « Collège - Lycée »

- ❖ Éviter la distribution de photocopies. Privilégier les manuels et ressources numériques.



PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID (ou suspecté)

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (ou suspicion)

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. Ne donner aucun médicament pour un cas suspect.
- ❖ Si l'élève présente des symptômes : appeler le 444 s'il son état est stable (toux, fièvre, fatigue), ou le 999 si son état est instable (douleur thoracique, respiration difficile...).
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Le Ministère de la Santé (MOH) contactera les parents pour un RDV de dépistage.
- ❖ Informer le Ministère de l'Education (MOE) et le Ministère de la Santé (MOH). Remplir un Formulaire pour déclarer le cas : nom et prénom, Cpr, coordonnées des parents. Envoyer une liste avec nom, prénom, CPR, Tel etc..... des élèves ou autres personnes de l'école qui sont rentrés en contact avec le cas suspecté (durant 15mn ou plus et à moins de 2 mètres)
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Ne pas faire évacuer la classe si cas suspecté. Attendre consignes MOH/MOE.
- ❖ Désinfecter le matériel susceptible d'avoir été touché par l'élève
- ❖ Si l'élève est testé positif, le retour à l'école n'aura lieu que sur présentation d'un certificat du MOH.
Si l'élève est testé négatif, il observera une quarantaine de 10 jours au domicile et présentera pour son retour à l'école un certificat de son praticien.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte (ou suspicion)

Conduite à tenir

- ❖ Même conduite à tenir que pour les élèves.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE SANITAIRE

LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

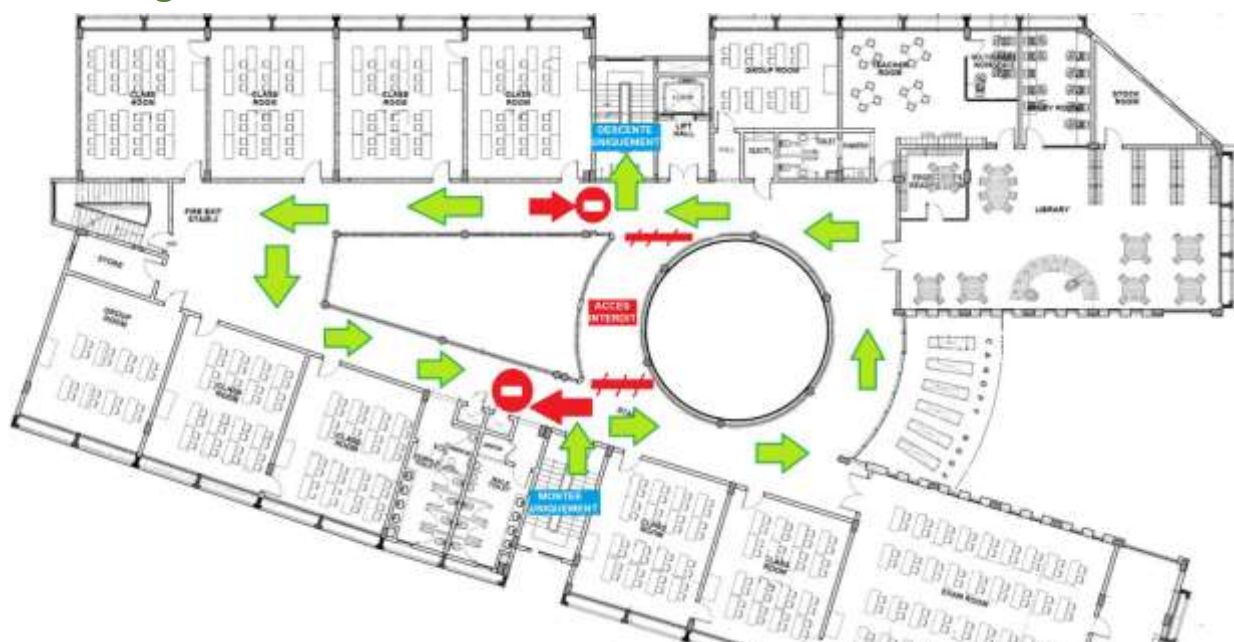
FICHE ANNEXE CIRCULATION

2nd degré :

Rez-de-chaussée



1^{er} étage





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE SANITAIRE
LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE ANNEXE CIRCULATION

2nd degré :

2^{ème} étage



1er degré

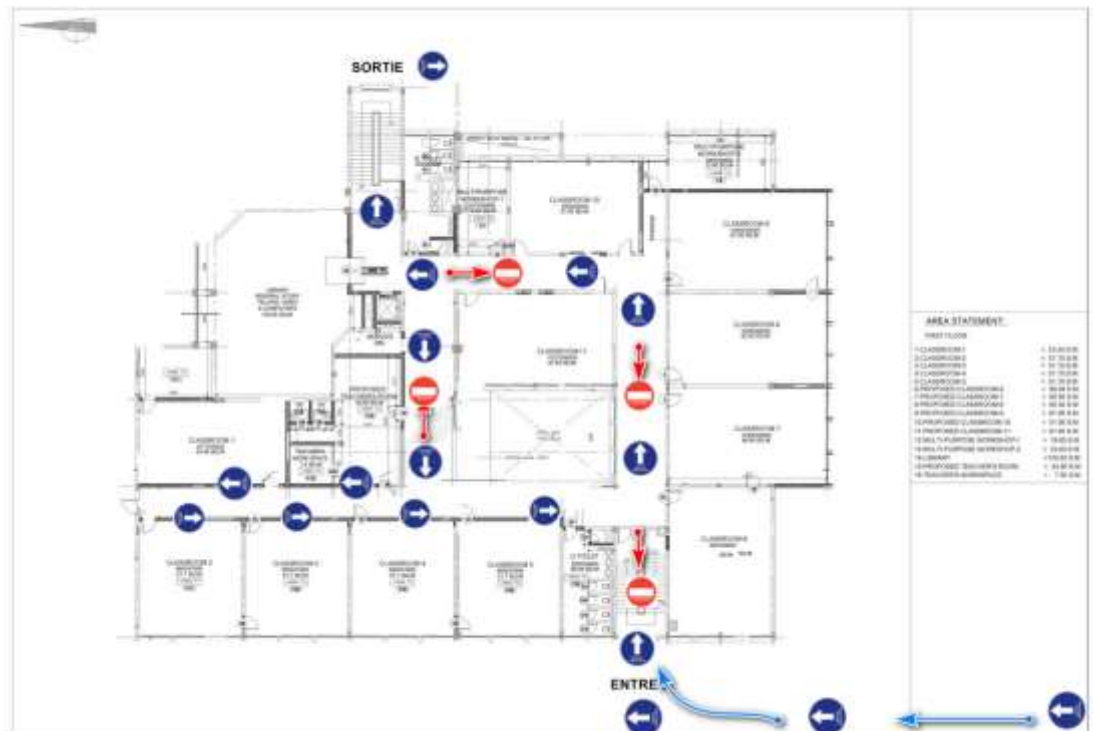
Rez-de-chaussée



PROTOCOLE SANITAIRE
LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE ANNEXE CIRCULATION

1er degré :
1^{er} étage



2ème étage





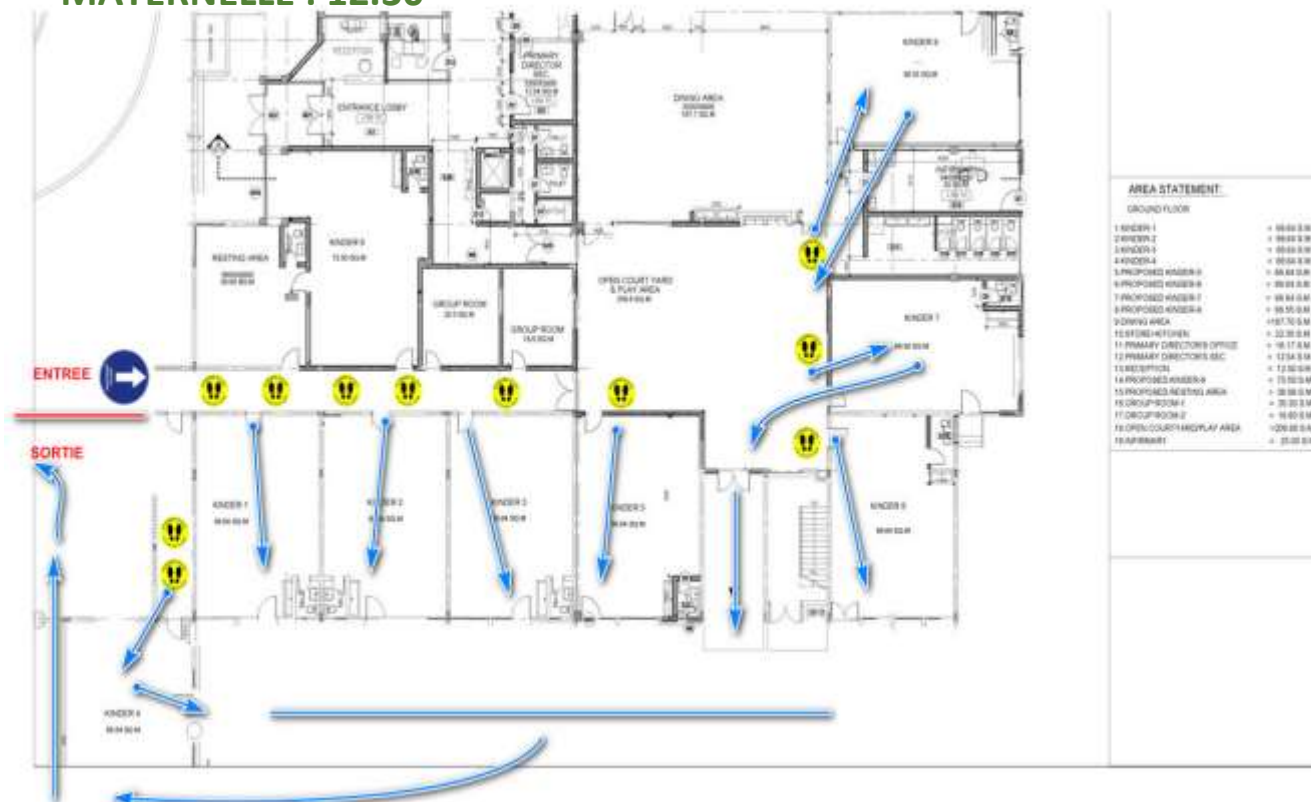
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE SANITAIRE
LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL DE BAHRAIN

FICHE ANNEXE CIRCULATION SORTIE DES ELEVES

MATERNELLE : 12.30



ELEMENTAIRE : 12.40

